



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SECTION
CADRES
STRATEGIQUES

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

*Contribution de la section CSA
à la préparation de l'AG Snpdos-Cfdt
de décembre 2023*

16 juin 2023

Qu'est-ce qu'une transition écologique juste ?

📌 La transition écologique

La transition écologique est un sujet de préoccupation majeur pour les salariés, les entreprises et les administrations. Afin de relever les défis environnementaux urgents tels que le changement climatique, la pollution et l'effondrement de la biodiversité, les administrations et les entreprises doivent opérer une transition vers des économies et des sociétés plus vertes, résilientes et neutres sur le plan climatique.

📌 La transition juste

Une transition juste signifie de rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté. Par exemple, devant les défis liés au développement du numérique, nos métiers évoluent et il convient de s'interroger sur les adaptations à prévoir au vu du vieillissement de la population. La transition ne doit pas se faire aux dépens de la question sociale. L'International Trade Union Confederation (ITUC) défend une vision où une économie verte doit aller de pair avec des emplois et cadres de vie décents pour tous.

📌 La transition écologique juste

La transition écologique juste, c'est le chemin qu'il nous reste à parcourir vers un mode de développement durable, prenant en compte les limites planétaires environnementales autant que les enjeux de justice sociale et de démocratie. Si la transition représente un coût élevé à court et moyen termes, il s'agit d'un investissement de long terme pour réinventer nos activités avec davantage de progrès sociaux et environnemental. Le coût de l'inaction pour les finances publiques et privées, les entreprises et les citoyens serait autrement plus élevé sur le plan économique et fragiliserait considérablement nos sociétés.

➔ La question de la transition écologique juste est appelée à prendre une place centrale au sein du dialogue social. La Loi Climat et Résilience de 2021 inclut les enjeux environnementaux et la transition écologique dans les prérogatives du Conseil Économique et Social (CSE) des entreprises.

Pourquoi s'emparer de cet enjeu majeur ?

L'année 2022 n'aura fait que confirmer les inquiétudes en ce qui concerne le changement climatique et ses conséquences environnementales et humaines. Le changement climatique est là et il y a urgence à agir. Certains climatologues affirment même que l'évolution du climat est encore plus rapide que celle prévues par les modèles scientifiques.

Or, la France est en retard sur l'atteinte de ces objectifs climatiques. Plusieurs institutions et observateurs ont alerté sur le non-respect par la France de ses objectifs climatiques.

Les initiatives citoyennes liées à l'urgence écologique se sont multipliées ces dernières années : marches climat, actions en justice, émergence de nouveaux acteurs, etc.... C'est également le cas dans les entreprises où des collectifs de salariés (cadres, ingénieurs, salariés regroupés sous l'étiquette « Les collectifs ») fleurissent. Un « écosyndicat » tente même d'émerger.

La majorité de ces démarches ne s'emparent qu'imparfaitement de la dimension juste de la transition, en particulier du rôle du dialogue social et de la négociation. Le dialogue social a donc un rôle crucial à jouer là où les transformations vont s'opérer, à la fois du point de vue des procédés de production et des pratiques professionnelles.

Mettre davantage la transition écologique au cœur du dialogue économique et social dans les entreprises et les administrations, notamment au travers des démarches de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et des Entreprises (RSE), et innover représente une triple opportunité syndicale :

- Nous rapprocher des travailleurs préoccupés par l'urgence écologique, donc de potentiels adhérents et électeurs, en particulier les jeunes, en innovant dans nos modes d'action syndicale.
- Agir pour anticiper les défis qui vont s'imposer aux travailleurs et aux entreprises.
- Porter le volet « juste » de la transition écologique. La transition écologique juste ne peut se faire sans dialogue social ni négociation dans les entreprises.

➔ **La section nationale des cadres supérieurs et assimilés** se doit d'alerter, de sensibiliser aux enjeux du monde de demain. Il faut donc se projeter sur les années à venir, faire preuve d'anticipation, penser transverse, global et inter secteurs professionnels, à l'échelon national comme territorial. Cela peut paraître complexe mais il faut se saisir de cette question pour éviter la catastrophe annoncée.

Les impacts sur les salariés

« Une transition écologique est juste quand les salariés ne la subissent pas mais en sont les premiers acteurs »

La transition juste est singulière car systémique, modifiant tous nos modes de production, de consommation, de mobilité et d'organisation du travail. Même s'il est difficile d'estimer les créations et les destructions d'emplois à venir, la transition écologique va concerner tous les emplois et métiers, même si les enjeux diffèrent selon l'impact de la transition écologique sur l'activité (remise en cause ou pas). Les réallocations de main d'œuvre risquent d'être massives et rapides ; ne pas les anticiper et les accompagner pourrait freiner la transition.

Afin d'accompagner au mieux les cadres dans ce défi de taille, la section SNPDOS CSA propose plusieurs groupes de réflexion pour agir sur la transition écologique juste dans une logique d'anticipation et de construction :

Comment anticiper l'évolution des métiers et travailler sur l'émergence de nouveaux métiers comme par exemple la mise en place d'un référent sobriété qui sera associé aux différentes mesures qui touchent l'organisation et les conditions de travail,

Analyser les répercussions du numérique et notamment de l'intelligence artificielle sur nos métiers,

Comment accompagner les reconversions professionnelles et le maintien dans l'emploi des salariés et notamment des seniors,

Négocier des politiques sociales et professionnelles qui protègent les travailleurs des vulnérabilités engendrées par la transition,

Lutter contre les inégalités liées à l'accès aux dispositifs de reconversion, de création ou de maintien dans l'emploi,

Réduire la fracture numérique dans l'usage et l'accès aux technologies,

Construire de nouveaux dispositifs ou faire évoluer ceux existants comme par exemple adapter le contenu des formations aux nouvelles compétences requises par la transition énergétique,

Etudier l'impact de la transition écologique juste sur celles du pouvoir d'achat, de la mobilité, des conditions de travail mais aussi sur l'amélioration de la santé,

Réaliser un effort d'efficacité énergétique par la rénovation de nos bâtiments,

Améliorer notre politique d'achats responsables.

➔ Le dialogue économique, social et environnemental s'avère indispensable à la réussite de la transition écologique juste.